

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Nouvelle-Aquitaine

**Décision n° 21068 du 18 décembre 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Vienne**

NOR : INTJ1930072S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Vienne,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 20773 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929975S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2020 :

Mousnier Murielle NIGEND : 161994 NLS : 8018061

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2020 :

Mortier Carole NIGEND : 144984 NLS : 8001783

Maulin Vincent NIGEND : 164973 NLS : 8021570

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2020 :

Garandau Ornella NIGEND : 215905 NLS : 8069662

Lecomte Fabien NIGEND : 169695 NLS : 8025244

Videcoq Natacha NIGEND : 212021 NLS : 8063554

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2020 :

Canard Fabien NIGEND : 235333 NLS : 8080628

Roquart Cédric NIGEND : 307608 NLS : 8091481

Dard Christaline NIGEND : 328129 NLS : 8116003

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 18 décembre 2019.

*Le colonel, commandant adjoint
de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Vienne,
Y. DUMEZ*